



LA LETTRE D'INFORMATION

Société Immobilière de la Guyane

N° 1 - Mars 2020

CONTACTS

SIÈGE SIGUY
25, AVENUE PASTEUR
97300 CAYENNE
MAIL : CONTACT@SIGUY.FR

AGENCE DE CAYENNE
25, AVENUE PASTEUR
97300 CAYENNE
0820 71 81 81

AGENCE DE MATOURY
16, PLACE LÉOPOLD SÉDAR
SENGHOR, AVENUE FELIX EBOUÉ
97351 MATOURY
0820 71 81 81

AGENCE DE L'OUEST
4-6 Rue Jules VILO
97320 SAINT-LAURENT DU
MARONI
0820 71 81 81



SOMMAIRE

LA LETTRE D'INFORMATION SIGUY...P2

INFOS PRATIQUES.....P2

SIGUY.....P3

UN ACCORD COLLECTIF SIGNÉ...P4

CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE (CLCV).....P4

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF).....P4

NOUVEAUX HORAIRES

Veillez noter, que les horaires de réception du public ont changé. Désormais l'ensemble de nos bureaux vous accueilleront :

Lundi-Mardi-Jeudi

8h00-12h30
14h00-17h00



Mercredi-Vendredi

8h00-13h00

WWW.SIGUY.FR

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL JEAN-JACQUES STAUCH



En cette nouvelle année, je vous présente, à vous et à vos proches, mes vœux les plus sincères. Au-delà de la tradition, ces vœux sont, pour mes équipes et moi-même, l'occasion de réaffirmer notre mission auprès de nos locataires et de leurs familles, consistant au bien être dans les logements et à la qualité de vie au sein de nos résidences. La SIGUY s'inscrit en 2020, dans la continuité de ses projets de construction qui sont, aujourd'hui, à l'échelle de la Guyane. Notre priorité est bien sûr de répondre à la forte démographie de notre département. Et pour ce faire, un plan stratégique a été établi à 10 ans avec l'engagement de construire 500 logements par an dès 2024, avec une prévision de 4200 logements livrés à l'horizon 2029. Cette vision à long terme tient compte de paramètres sociétaux qui englobent les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Nos programmes de construction sont tous réalisés en partenariat avec les acteurs du logement, les collectivités territoriales et les services de l'État.

Conscients des enjeux et des réalités, nous nous attacherons, cette année encore, à être un acteur majeur dans la construction de votre avenir et de celui de la Guyane.

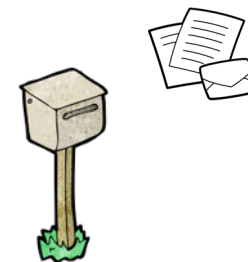
LA LETTRE D'INFORMATION SIGUY FAITE POUR VOUS

Bienvenue dans votre toute nouvelle lettre d'information. Nous tenons à partager avec vous nos actualités, qui de toute évidence vous concerne tous.

Vous y retrouverez des informations pratiques et utiles sur la société et nos différentes résidences.

Cette lettre vous permettra d'être au cœur de l'information. Elle est pour vous ! 😊

Nous nous retrouverons donc périodiquement dans vos boîtes aux lettres pour toujours plus d'infos.



◆ INFOS PRATIQUES ◆

PAIEMENT PAR CHÈQUE À LA BORNE

Désormais, vous n'avez plus besoin de remplir vos chèques pour les mettre dans la borne. Il vous suffit d'y apposer votre signature, de l'insérer dans la borne et la machine se chargera de le remplir.

DOSSIER DE DEMANDE LE LOGEMENT SOCIAL

◆ Pour rappel, vous pouvez récupérer et déposer vos dossiers pour les communes de Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinery, Rémire-Montjoly et Roura à l'ADIL Guyane.

Réception du lundi au jeudi 8h00 - 13h00
À l'éco quartier Hibiscus Avenue de l'université de Harvard à Cayenne.

◆ Les enregistrements et renouvellements des demandes des communes de l'intérieur, se font à l'annexe de la SIGUY au 12 rue du 14 juillet à Cayenne.

Réception uniquement tous les mercredis 7h30 - 9h00

Attention : réception de 10 personnes par jour uniquement.



SIGUY

NOTRE MISSION C'EST VOUS

La SIGUY est le 1^{er} bailleur social de la Guyane, avec bientôt 45 ans d'expérience sur le territoire. La société a évolué depuis 1975 et aujourd'hui poursuit son évolution avec son actionnaire de référence qu'est CDC Habitat, filiale de la Caisse des Dépôts.

Le savoir-faire de ce groupe dans le secteur du logement social, vient conforter la mission des bailleurs sociaux des outremer (appelés SIDOM), en apportant une expertise à plusieurs niveaux, tels que la mutualisation des expé-

riences, le maintien de la qualité du patrimoine...etc.

La Société Immobilière de la Guyane (SIGUY) gère aujourd'hui plus de 8 300 logements sur l'ensemble du littoral guyanais, allant de Saint-Georges de l'Oyapock à Maripasoula, soit 16 communes.

Pour continuer à mener à bien notre mission première, et répondre à la demande de logement grandissante d'année en année, des programmes verront le jour d'ici 2021.

QUELQUES CHIFFRES


24 logements
livrés en 2019


230 logements
lancés en travaux
en 2019


8169 demandes
enregistrées pour le
département en 2019


765 baux signés en 2019


167 logements en
cours de constructions


94 salariés
1 siège
3 agences
9 gérances


78% des logements sont
situés sur les communes de
Cayenne et Saint-Laurent du
Maroni

NOS MODES DE PAIEMENTS FAITES LE CHOIX QUI VOUS CONVIENT

• **Le prélèvement automatique**
Remettez-nous votre relevé d'identité bancaire (RIB), remplissez et signez un « mandat de prélèvement » et tous les mois, votre loyer sera prélevé automatiquement à la date que vous aurez choisi dans le respect des délais de paiement.

• **Le paiement par carte bancaire**
Plusieurs options possibles : créer votre compte client sur www.siguy.fr, appeler au 0820 71 81 81, vous rendre dans nos bureaux de proximité ou nos agences pour payer à la borne.

• **Le virement automatique**
Demandez notre RIB, mettez en place un virement automatique auprès de votre banque et tous les mois votre loyer sera viré sur le compte de la société à la date que vous aurez choisi dans le respect des délais de paiement.

• **Le paiement par chèque**
Retrouvez le détail de ce mode de paiement page 2, rubrique infos pratiques.

• **Le paiement par Efficash**
Ce mode de paiement est amené à disparaître au 31/12/2020. Il n'est donc plus proposé à nos nouveaux clients. Pour celles et ceux qui utilisent Efficash à ce jour, nous vous invitons à vous diriger vers l'un des autres modes de paiement proposés précédemment.

UN ACCORD COLLECTIF SIGNÉ POUR PLUS DE FACILITÉS

Le 12 novembre dernier, a été signé l'accord portant sur l'harmonisation de la révision des loyers. En d'autres termes, avant cette date, les loyers étaient révisés à la date d'anniversaire du bail du logement. Cette réévaluation de loyer effectuée dans la limite du plafond réglementaire, permettait de mettre à niveau des loyers sous-évalués, mais aussi d'avoir une marge de manœuvre en termes d'investissement et d'entretien du parc immobilier de la société.

Désormais il a donc été convenu d'un accord commun entre les associations représentatives des locataires (CLCV et CSF) et le directeur général de la SIGUY, de réviser les loyers de la société au 1^{er} janvier de chaque année.

Notez, que cet accord ne concerne pas les baux commerciaux et baux dits « baux d'état » qui sont réévalués à leur date d'anniversaire.

Cet accord a donc pris effet au 1^{er} janvier 2020, et le loyer

reste exigible en début de mois.

Coordonnées de vos associations

CLCV
Tél : 0594 38 86 99
Mail : guyane@clcv.org
Site web : <https://www.guyane@clcv.org>

CSF
Mob : 0694 20 06 35
Mail : udcsf97guyane@la-csf.org
Site web : <https://www.la-csf.org/>

CLCV (CONSOMMATION LOGEMENT
ET CADRE DE VIE)
SLOGAN



CSF (CONFÉDÉRATION SYNDICALE
DES FAMILLES)
SLOGAN



La CLCV agit à des niveaux complémentaires : accompagne les particuliers dans le règlement de leurs litiges personnels, les informe, défend l'intérêt collectif des consommateurs et usagers auprès des pouvoirs publics nationaux, européens, participe à l'élaboration des textes et veille à leur application.

La CLCV offre aux consommateurs et usagers qui ont envie d'agir, la possibilité de se regrouper pour défendre leurs intérêts et, plus largement, de s'impliquer dans toutes les questions qui touchent à la consommation, au logement et au cadre de vie. (cf : www.clcv.org)

Adresse :
48 François Ronjon
Bat C Résidence les Palissandres
97300 CAYENNE

Permanences :
Mercredi 17h00 à 18h30
Vendredi 17h00 à 18h30

Adresse :
Mont-Lucas - BP 60601
97336 CAYENNE CEDEX

Permanences :
Jeudi 9h00 à 13h30